



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE

RAPPORT DU CONTRÔLE AU QUOTIDIEN 2022 POUR L'EXERCICE 2021

Service public de distribution d'électricité en Seine-et-Marne



CONTRÔLE DU CONCESSIONNAIRE ENEDIS

LE CONTRÔLE AU QUOTIDIEN

Le SDESM assure un contrôle continu de la bonne qualité de la fourniture et des réseaux de la concession, avec notamment l'entretien et le renouvellement des ouvrages. Ce contrôle s'exerce pour servir l'intérêt des usagers du service public de l'électricité et des collectivités.

Le Syndicat, autorité concédante, et ENEDIS, le concessionnaire, travaillent à un traitement partagé et au fil de l'eau des demandes des communes ou des techniciens du SDESM. Le but du SDESM est de réaliser un suivi régulier des réclamations et d'apporter des réponses aux communes.

En application de l'article 10 du contrat de concession, ENEDIS exploite les ouvrages de distribution publique d'électricité à ses frais et sous sa responsabilité.

Les travaux de maintenance, y compris ceux d'élagage et ceux de renouvellements nécessaires au maintien du réseau en bon état de fonctionnement, sont réalisés et financés par ENEDIS. Les demandes transmises par le service de contrôle du concessionnaire du SDESM font l'objet d'un suivi spécifique, intégrant une fiche de contrôle et des photos lorsqu'elles existent. Ces réclamations font parfois état de l'usure de certains ouvrages dont le Syndicat peut demander au concessionnaire l'entretien et le renouvellement.

Dans le cadre du contrôle de l'exécution du service public de distribution d'électricité, le SDESM effectue donc des demandes d'interventions auprès d'ENEDIS, suite à la demande des élus des communes ou des chargés d'affaires du Syndicat. Les relevés sur le terrain permettent d'identifier, de quantifier et d'intégrer à notre suivi, les incidents traités et leurs modalités de traitements.



Pierre YVROUD
Président



Pascal FOURNIER
5^{ème} vice-président
Chargé du suivi du contrôle
des concessionnaires ENEDIS et
GrDF et du contrôle de la TCCFE.



SOMMAIRE

P.4 LES DEMANDES EN 2021

P.7 PÉRIODICITÉ ET GÉOGRAPHIE DES DEMANDES

P.8 CONTRÔLE EN CONTINU EFFECTUÉ SUR L'EXERCICE 2021

P.8 ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT DES OUVRAGES

P.27 CONCLUSION

LES DEMANDES EN 2021

En 2021, 58 demandes ont été traitées dans le cadre du contrôle au quotidien. Ces réclamations portent principalement sur :

- L'entretien et le renouvellement du réseau Basse Tension (BT) :

Les problèmes liés à l'état des supports : **14 %**



Les problèmes liés directement aux câbles de réseaux aériens : **5 %**



Les ruptures des supports et leurs chutes : **1,5 %**



La qualité de l'électricité :

- Les coupures et microcoupures : **15,5 %**
- Les problèmes de tension : **3,5 %**

Autres :

- L'élagage : **9 %**
- Linky : **3,5 %**
- Coffret BT : **1,5 %**
- Les renseignements : **29 %**
- Hors cadre : **3,5 %**

(exemple : éclairage public, réseau télécom, etc.)

Les transformateurs : **9 %**

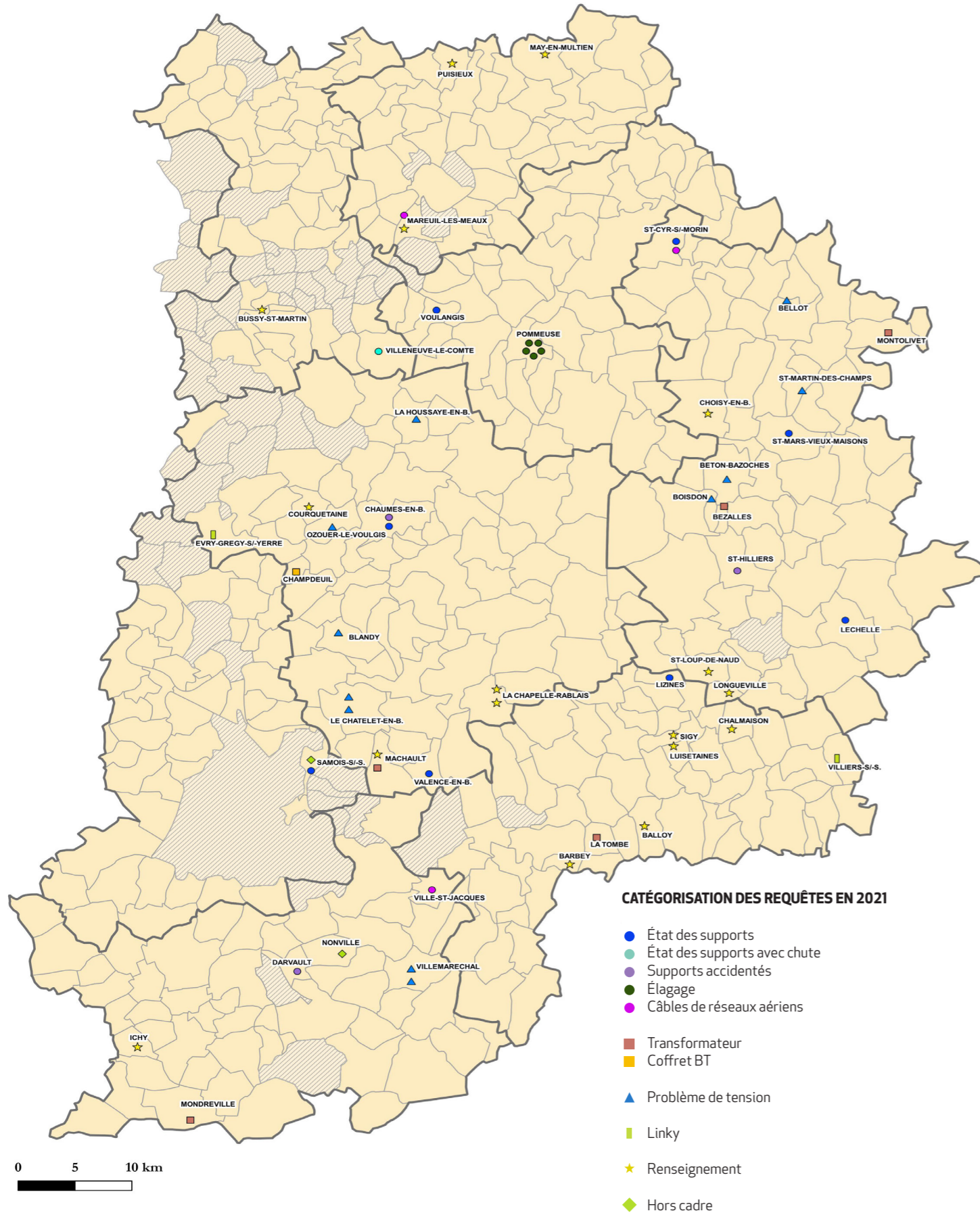


Les supports accidentés : **5 %**





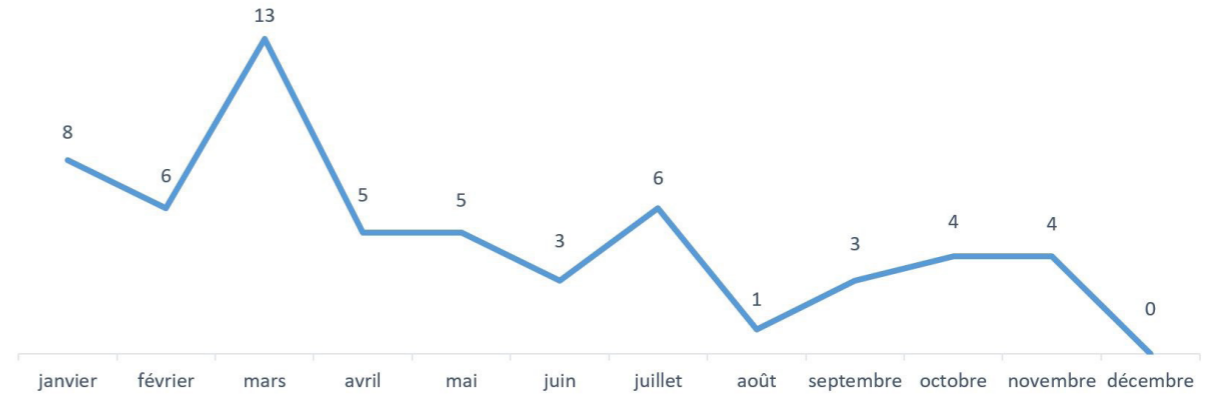
SUIVI DES RÉCLAMATIONS DANS LE CADRE DU CONTRÔLE AU QUOTIDIEN



PÉRIODICITÉ ET GÉOGRAPHIE DES DEMANDES

Périodicité des demandes

Nombre de réclamations traitées par mois



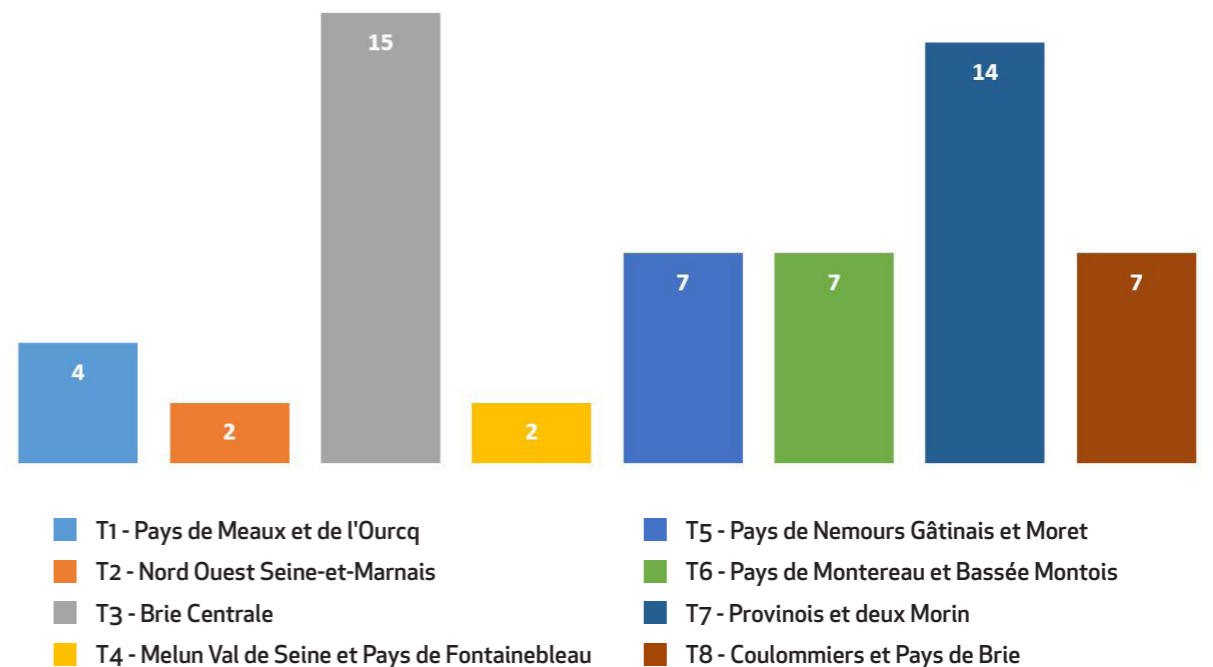
En 2021, le nombre de réclamations est en légère hausse avec 58 dossiers traités. La période la plus marquée par des incidents a été le début de l'année et plus précisément le mois de mars 2021, avec notamment un pic avec 13 demandes.

Les communes bénéficient d'une information annuelle de ce principe de contrôle au quotidien du concessionnaire Enedis. Ce rappel permet d'inciter les élus à questionner le SDESM sur son réseau Basse Tension et sur les incidents dont il peut faire l'objet.

Il est entendu que les incidents à caractère urgent doivent être signalés en priorité à Enedis au 01 76 61 47 01.

Analyse géographique des demandes

Répartition du nombre des demandes par territoire



En 2021, le délai moyen de traitement d'une demande par le service Contrôle du Concessionnaire Electrique (CCE) du SDESM est inférieur à 5 jours.

Le concessionnaire réalise son premier retour au SDESM dans un délai moyen de 8 jours. Ce délai est en baisse sur cet exercice (18,5 en 2020).

Pour rappel : l'engagement d'Enedis est d'apporter une première réponse sous 15 jours.

Le délai de réponse le plus court est le jour même de la demande et le délai le plus long est de 100 jours.

Le délai moyen d'une intervention programmée par Enedis suite à la demande du SDESM est proche des 41 jours. Ce délai est stable par rapport à l'exercice précédent (43 jours).

Le délai moyen entre la demande initiale et la clôture du dossier est de 19 jours. Ce délai est en baisse par rapport à l'exercice précédent (43 jours). Considérant l'engagement d'Enedis à intervenir, le SDESM a décidé de clôturer certains dossiers sans attendre la réalisation systématique des opérations ou la validation par Enedis.

Pour rappel, le contrôle au quotidien réalisé par le SDESM ne porte que sur le réseau BT.

CONTRÔLE CONTINU EFFECTUÉ SUR L'EXERCICE 2021

Le SDESM, dans le cadre du contrôle de l'exécution du service public de distribution d'électricité, a effectué, à la demande des élus des communes ou des techniciens du syndicat, l'ouverture de **58 dossiers** et l'instruction de **39 demandes d'interventions** auprès d'Enedis au cours de l'année 2021.

Ces réclamations ont porté sur :

- l'entretien et le renouvellement du réseau d'électricité (28 demandes),
- les renseignements divers (17 demandes),
- la qualité de l'électricité (11 demandes),
- le hors cadre (2 demandes).

ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT DES OUVRAGES

En application de l'article 10 du contrat de concession, Enedis exploite les ouvrages de distribution publique d'électricité à ses frais et sous sa responsabilité.

Les travaux de maintenance, y compris ceux d'élagage et ceux de renouvellements nécessaires au maintien du réseau en bon état de fonctionnement sont réalisés et financés par Enedis. Les demandes du SDESM sont listées ci-dessous, accompagnées de photos faisant état de certains ouvrages dont le syndicat demande au concessionnaire l'entretien et le renouvellement.



LA CHAPELLE-RABLAIS - DOSSIER CC 21.01

Demande initiale de la commune

Objet : Le 04 janvier 2021, la commune nous demande des renseignements pour un raccordement d'une propriété isolée dans les bois sur la D213 entre La Chapelle-Rablais et Villeneuve-les-Bordes.

Suite donnée : Le 05 janvier 2021, le SDESM informe la commune que la demande est à effectuer auprès du service raccordement d'Enedis. A priori, il sera nécessaire d'amener la ligne HTA et d'installer un poste pour l'alimentation électrique de la bâtisse et les extensions éventuelles.

Dossier clos : oui, le 05 janvier 2021.



CHAUMES-EN-BRIE - DOSSIER CC 21.02

Demande initiale de la commune

Objet : Le 07 janvier 2021, la commune nous signale qu'un poteau bois est penché au niveau du 23, route d'Ozouer-le-Voulgis. La commune souhaite que le poteau soit redressé.

Suite donnée : Le 20 janvier 2021, Enedis nous informe qu'après une visite du service d'exploitation il s'avère que dans cette rue il y a plusieurs supports en mauvais état. Le service d'exploitation les remplacera courant du premier semestre en commençant par les plus urgents.

Dossier clos : oui, le 20 janvier 2021.



VILLEMARÉCHAL - DOSSIER CC 21.03

Demande initiale de la commune

Objet : Le 19 janvier 2021, la commune nous signale que les habitants du 1 et 2 Rue de la Sablière à Villemaréchal se plaignent depuis quelques temps de fortes baisses de tension aux alentours de 19 heures.

Ces baisses se caractérisent par une diminution de l'intensité lumineuse dans leurs habitations et sur l'éclairage public. Ces constatations datent de début décembre, donc avant les événements survenus dans le secteur de La Grande-Paroisse.

Suite donnée : Le 20 janvier 2021, Enedis nous informe que ces baisses de tension sont consécutives à l'incident du PS « Grande Paroisse ». Des travaux sur les différents réseaux HTA ont été réalisés et les mesures de tension sur ce secteur sont de nouveau dans les normes.

Le 18 février 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 20 janvier 2021.

LONGUEVILLE – DOSSIER CC 21.04

Demande initiale de la commune

Objet : Le 03 février 2021, la commune nous demande si la ligne aérienne HTA, 3 route de Jutigny est hors-service. Elle souhaiterait la faire déposer (friche industrielle rachetée par la commune).

Suite donnée : Le 09 février 2021, Enedis nous informe que la ligne HTA est sous tension et alimente deux postes : le poste DP « DEPOT » et un poste client « SNCF ».

Le même jour, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 09 février 2021.

MAY-EN-MULTIEN – DOSSIER CC 21.05

Demande initiale de la commune

Objet : Le 22 janvier 2021, la commune nous alerte sur le danger de la ligne HTA à proximité de la cour d'école surélevée. Elle semble être à faible hauteur.

Suite donnée : Le 24 janvier 2021, Enedis nous informe que la distance réglementaire de la ligne HTA à cet endroit est respectée tant par rapport à la chaussée que par rapport à la cour d'école qui n'est pas à l'aplomb de la ligne HTA.

Le 23 février, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 23 février 2021.

NONVILLE – DOSSIER CC 21.06

Demande initiale de la commune

Objet : Le 29 janvier 2021, la commune nous signale un câble BT décroché (référence A546AM et A70AL) Chemin du Luat à la Coutière et Route des Petits Bois à proximité de la limite communale avec le Hameau de Cugny (La Genevraye).

Suite donnée : Le 10 mai 2021, Enedis nous indique que le câble appartient à France Télécom, la commune de Nonville doit faire le nécessaire auprès du concessionnaire Orange.

Dossier clos : oui, le 10 mai 2021.

DARVAULT – DOSSIER CC 21.07

Demande initiale de la commune

Objet : Le 3 février 2021, la commune nous signale un poteau béton accidenté. Le béton est cassé et le poteau penche fortement au 1, rue de la Mairie.

Suite donnée : Le 08 février 2021, Enedis nous informe que le support sera remplacé courant du deuxième trimestre par l'entreprise prestataire (pas d'urgence particulière).

Le 09 février 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 09 février 2021.



ICHY – DOSSIER CC 21.08

Demande initiale de la commune

Objet : Le 07 janvier 2021, la commune nous pose une question sur la tension des câbles électriques qui survolent la parcelle B841, qui fait l'angle de la rue grande et de la rue d'Obsonville : haute tension ou basse tension ? Par ailleurs, existe-t-il des restrictions en termes de construction d'habitation en dessous de lignes électriques, est-ce le cas pour la situation présente ?

Suite donnée : Le 07 janvier 2021, le SDESM informe la commune que le déplacement de la ligne HTA est à la charge du demandeur. Complément d'information le 12 janvier 2021 : pour le déplacement d'ouvrage si la demande est accompagnée d'un permis de construire (autorisation d'urbanisme), une négociation avec Enedis est possible.

Dossier clos : oui, le 12 janvier 2021.

PUYSIEUX – DOSSIER CC 21.09

Demande initiale de la commune

Objet : Le 11 février 2021, la commune nous informe que le transformateur de la ferme pose des problèmes, le propriétaire voudrait voir ce poste privé devenir public, d'une part pour des facilités de comptage entre la ferme et la maison existante, et d'autre part pour de potentielles créations de nouveaux points de comptage (vente de terrains constructibles à venir ?). Il nous demande aussi de mettre en contact le pétitionnaire et l'interlocuteur privilégié Enedis du secteur afin de lui indiquer les démarches à suivre.

Suite donnée : Le 12 février 2021, Enedis nous informe que le client doit faire une demande afin de supprimer son raccordement. Il devra refaire une nouvelle demande de raccordement au réseau et un devis sera fait.

Le même jour, tous les détails techniques et les processus à suivre sont communiqués à la commune.

Dossier clos : oui, le 12 février 2021.

CHOISY-EN-BRIE – DOSSIER CC 21.10

Demande initiale de la commune

Objet : Le 11 février 2021, la commune nous informe qu'elle aurait besoin de 2 extensions de réseaux.

Suite donnée : Le 11 février, le SDESM appelle la mairie pour lui expliquer que cela ne correspond pas à des extensions mais à une demande de branchements. Le SDESM ne traite pas ces demandes qui sont à la charge de la collectivité en relation directe avec Enedis (aménagement en dent creuse).

Dossier clos : oui, le 11 février 2021.



BELLOT – DOSSIER CC 21.11

Demande initiale de la commune

Objet : Le 12 février 2021, la commune nous signale que le poste LAUNOY-BRULE au Hameau de LAUNOY-BRULE provoque des coupures à répétition notamment le 11/02 entre 20h et 23h et le 12/02 à 14h. Intervention Enedis en cours. Le poste ne serait pas suffisamment calibré. La commune nous informe aussi que 4 terrains ont obtenu un permis de construire et 4 autres sont en vente sur le secteur. Quelle démarche pour la commune ?

Suite donnée : Le même jour, Enedis nous informe s'être entretenu avec le Maire. Nous traiterons permis de construire par permis de construire. Le 22 février, Enedis indique que s'il n'y a plus de place sur le poste, un devis sera réalisé lors de l'instruction avec un nouveau poste à la charge de la mairie. Le SDESM fait une demande complémentaire pour connaître les raisons de cet incident et les actions réalisées.

Le même jour, Enedis indique qu'une cellule défectueuse a été réparée sur le poste et qu'il n'y a plus de problème.

Dossier clos : oui, le 12 février 2021.



BALLOY – DOSSIER CC 21.12

Demande initiale de la commune

Objet : Le 17 février 2021, la commune nous adresse un courriel au « service Contrôle qualité Energie » nous informant avoir des problèmes avec des lanternes à Led qui tomberait souvent en panne. Suite au message du Maire de Balloy, nous avons pris contact avec ce dernier.

Suite donnée : Le SDESM informe la commune que notre programme de pose d'enregistreurs de tension ne concerne pas les réseaux d'éclairage public. Mais nous interviendrons certainement chez des usagers courant mars pour vérifier le réseau BT. Nous demandons au Service Eclairage Public de faire le point avec monsieur le Maire concernant ces problèmes d'éclairage et revenir vers lui.

Dossier clos : oui, le 17 février 2021.



BUSSY-SAINT-MARTIN (Hameau de RENTILLY) – DOSSIER CC 21.13

Demande initiale de la commune

Objet : Le 29 janvier 2021, la commune interroge le SDESM quant à la nécessité de réaliser un renforcement sur le secteur du Poste MET. En effet, sur le hameau de Rentilly, un projet d'aménagement pour 22 maisons est en cours d'étude et il existe une interrogation sur la capacité du poste MET à supporter la charge à venir. D'autant qu'à court terme (moins de 2 ans) 3 ou 4 maisons devraient également être construites rue du Met. Ensuite, 7 à 8 maisons contiguës au projet en cours pourraient être édifiées dans la décennie.

La mairie nous interroge également sur les puissances nécessaires à l'alimentation électrique des maisons afin d'anticiper l'éventuelle création d'un nouveau poste de distribution publique (DP). Les réseaux créés à l'intérieur du lotissement étant à la charge de l'aménageur, la commune souhaite que celui-ci prenne en charge toutes les contraintes liées au renforcement du réseau de distribution.

Suite donnée : Enedis indique au SDESM que le réseau est suffisamment calibré en l'état actuel des choses. Le SDESM répond à la commune que les aménagements ne peuvent être anticipés à 10 ans mais que le réseau actuel est suffisant pour les premiers aménagements à venir.

Dossier clos : oui, le 02 février 2021.



SAMOIS-SUR-SEINE – DOSSIER CC 21.14

Demande initiale de la commune

Objet : Le 23 février 2021, le SDESM informe Enedis qu'un poteau béton a les fers apparents entre le 23 et le 28 boulevard Aristide Briand.

Suite donnée : Le 26 février, Enedis nous informe qu'une sécurisation du poteau a été faite le 25/02/21 et qu'il n'y a aucun danger dans l'immédiat. Le support est programmé pour la campagne de résinage en 2022.

Dossier clos : oui, le 26 février 2021.



CHAUMES-EN-BRIE – DOSSIER CC 21.15

Demande initiale de la commune

Objet : Le 02 mars 2021, la commune nous signale qu'un poteau béton a été fortement endommagé à Forest, route de Fontenay, et qu'il menace de tomber puisqu'il penche dangereusement. Le poteau supporte des câbles électriques, des câbles de télécommunication et d'éclairage public (GUE012).

Suite donnée : Le SDESM appelle la commune pour lui conseiller de contacter les services d'urgence Enedis, pour une intervention dans les meilleurs délais suite à un dommage sur ouvrage Enedis.

Dossier clos : oui, le 02 mars 2021.



BEZALLES – DOSSIER CC 21.16

Demande initiale de la commune

Objet : Le 03 mars 2021, la commune nous signale que le poste « Beauregard » sur poteau est très bruyant, situé entre le 14 et le 16 Grande Rue dans le Hameau de Beauregard. Monsieur le Maire s'inquiète du bon fonctionnement et demande si c'est normal.

Suite donnée : Le 10 mars 2021, Enedis nous informe que le service d'exploitation s'est rendu sur place et indique que le transformateur ne fait aucun bruit anormal et que les tensions sur le réseau sont correctes. Le même jour, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 10 mars 2021.



MACHAULT – DOSSIER CC 21.17

Demande initiale de la commune

Objet : Le 03 mars 2021, la commune nous informe que le poste JUDAS situé au croisement de la rue des Fontenils et la rue du Puits accidenté par un tiers identifié a été réparé par Enedis. Cependant les réparations du mur de la maison adjacente ainsi que la dégradation d'une fresque n'ont pas été prises en compte.

Suite donnée : Le SDESM invite la commune à se rapprocher du tiers responsable de l'accident et de son assurance afin de régler cette affaire. La commune a en sa possession les coordonnées nécessaires (assurance, tiers, propriétaire de la maison, etc.).

Dossier clos : oui, le 03 mars 2021.





BLANDY-LES-TOURS – DOSSIER CC 21.18

Demande initiale de la commune

Objet : Le 03 mars 2021, la commune nous transfère le mail d'un administré, qui suite à des pannes d'électricité, souhaite que le SDESM soit informé des problèmes avec Enedis. La commune envoie la réponse d'Enedis concernant ces pannes et demande ce qui peut être fait pour éviter ces coupures d'électricité.

Le SDESM revient vers la commune afin notamment de lui indiquer que la réponse d'Enedis datée du 16 février semble être satisfaisante.

Suite donnée : Enedis nous informe qu'après la vérification, le poste Marigny situé rue de la Fontaine (lavoir) n'est pas en contrainte de tension (environ 82% de charge).

Ce dernier est donc pour le moment suffisamment dimensionné. Cela étant, des problèmes sur le réseau peuvent avoir plusieurs sources (postes, câbles, usagers, etc.). Si de nouvelles coupures devaient avoir lieu, la commune est invitée à se manifester.

Le 04 mars, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 03 mars 2021.



SAINT-HILLIERS – DOSSIER CC 21.19

Demande initiale de la commune

Objet : Le 16 mars 2021, la commune nous signale pour la seconde fois un poteau béton accidenté (suite demande 20-31 avec résinage prévu) rue du Chêne Guilleméau.

Suite donnée : Le 25 mars 2021, Enedis nous informe que le support sera remplacé le 05 mai 2021.

Dossier clos : oui, le 05 mai 2021.



CHALMAISON – DOSSIER CC 21.20

Demande initiale de la commune

Objet : Le 16 mars 2021, la commune nous signale qu'une ligne en surplomb pose problème aux riverains.

Suite donnée : Le SDESM explique que la solution technique implique l'enfouissement des réseaux dans la rue opposée. Ceci implique également, le déplacement du comptage et des travaux en parties privatives.

Dossier clos : oui, le 16 mars 2021.



MONTOLIVET – DOSSIER CC 21.21

Demande initiale de la commune

Objet : Le 22 mars 2021, la commune nous signale que le Poste « MONTOLIVET IACM 314 04 » est bruyant (bruits anormaux : claquement et ronflement), surtout le soir au n°2 départemental 215.

Suite donnée : Le 30 mars 2021, Enedis nous informe qu'après le passage du service d'exploitation ce jour, il s'avère que c'est un bruit de fonctionnement normal, pour un poste DP.

Suite à un courriel en date du 03 août 2021, Enedis informe qu'il y aura une intervention courant de semaine 35. Le 23 août 2021, le SDESM informe la commune des derniers retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 06 septembre 2021.



LUISETAINES – DOSSIER CC 21.22

Demande initiale de la commune

Objet : Le 24 mars 2021, la commune nous signale un poteau HTA qui se trouve en domaine privé au 56 Grande Rue et souhaite connaître qui est en charge de l'élagage des arbres, s'il existe une convention entre Enedis et le propriétaire pour ce poteau, si le propriétaire peut refuser l'intervention et si un courrier sera transmis avant l'intervention. A priori, l'intervention est réalisée par les services d'Enedis sans informations préalables au propriétaire. Ce dernier se plaint du traitement fait à son cerisier qui se trouve sous la ligne et souhaiterait certainement un déplacement d'ouvrage.

Suite donnée : Le 29 mars 2021, Enedis nous informe :

Si le réseau surplombe un domaine privé et/ou un support est implanté en domaine privé, Enedis prend en charge l'élagage de(s) arbres, avec l'accord préalable du propriétaire.

En théorie, une convention de servitude est établie lors de la mise en exploitation de la ligne. Par la suite, et concernant les changements de propriétaire, la servitude visuelle s'applique.

Oui, le propriétaire peut refuser l'intervention du prestataire élagueur mandaté par Enedis. Dans ce cas le propriétaire devra réaliser, à ses frais, les travaux d'élagage.

Nos élagueurs ont pour obligation légale la prévenance des clients avant toute intervention. Ils doivent entrer en contact par courrier afin d'obtenir les accords nécessaires à leur intervention.

La réponse est transmise le jour même à la commune.

Dossier clos : oui, le 29 mars 2021.





VILLE-SAINT-JACQUES – DOSSIER CC 21.23

Demande initiale de la commune

Objet : Le 26 mars 2021, la commune nous signale un câble BT et un dispositif de coupure décroché du poteau situé au Poste TILLOY (H61) chemin Haut Moret.

Suite donnée : Le 31 mars 2021, Enedis nous informe que l'intervention a eu lieu le 29 mars 2021.

Dossier clos : oui, le 31 mars 2021.



LÉCHELLE – DOSSIER CC 21.24

Demande initiale de la commune

Objet : Le 29 mars 2021, la commune nous informe que l'intervention du 5 mars pour changer le support n'a pas eu lieu. Nous relançons notre demande « CC 20-39 ».

Suite donnée : Le 30 mars 2021, Enedis nous informe que le support ne peut être recalé mais qu'il n'existe aucun danger.

Dossier clos : oui, le 30 mars 2021.



CHAMPDEUIL – DOSSIER CC 21.25

Demande initiale de la commune

Objet : Le 29 mars 2021, la commune nous signale des portes de coffrets et des boîtiers de branchement en mauvais état sur diverses rues.

Suite donnée : Le 18 mai 2021, Enedis nous informe que derrière chaque coffret il y a un client qui doit impérativement faire une demande auprès de son fournisseur et que celui-ci mandatera Enedis pour changement ou remplacement.

Après discussion avec les services d'Enedis, une intervention globale va être réalisée afin de prendre en charge le remplacement des coffrets signalés.

Dossier clos : oui, le 18 mai 2021.



MACHAULT – DOSSIER CC 21.26

Demande initiale de la commune

Objet : Le 25 mars 2021, la commune souhaiterait avoir la confirmation que les postes qui se trouvent sur la parcelle B25 (bois clair) et A34 sont rattachés à leur commune au vu de sa situation particulière le long de la départementale et hors agglomération. La commune a besoin de le savoir pour l'entretien des postes et de savoir qui en a la charge.

Suite donnée : Le 29 mars 2021, le SDESM informe la commune que le poste « Chênes » est le petit poste métallique (PRCS) au droit de la construction en parpaings. Ce bâtiment est équipé d'une porte métallique ressemblant à toutes les portes de locaux techniques. Ce n'est pas un poste de distribution publique d'électricité en activité. Le SDESM conseille à la commune de se rapprocher des riverains dans la zone des trois chênes. Pour l'entretien, le propriétaire de la parcelle en est le responsable ; ou s'il y a une convention de servitude, le signataire de cette convention.

Dossier clos : oui, le 29 mars 2021.



MAREUIL-LÈS-MEAUX – DOSSIER CC 21.27

Demande initiale de la commune

Objet : Le 16 avril 2021, la commune souhaite installer rapidement un compteur électrique sur le parking en face du cimetière. Pour aller plus vite, la mairie pense demander un compteur provisoire. Du fait du groupement de commande pour fournisseur d'énergie, la commune se demande si elle doit passer par le SDESM et par un autre contact.

Suite donnée : Le 19 avril 2021, le SDESM informe la commune que le groupement de commande pour le fournisseur d'énergie est totalement dissocié de cette demande de raccordement. Le SDESM invite la commune à faire leur demande de raccordement auprès des services d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 19 avril 2021.



BARBEY – DOSSIER CC 21.28

Demande initiale de la commune

Objet : Le 26 avril 2021, la commune souhaite connaître le montant de sa taxe et demande des informations concernant un interlocuteur au SDESM pour le traitement d'un problème en lien avec le marché d'achat d'énergie.

Suite donnée : Le même jour, le SDESM informe des montants de la taxe de la commune pour plusieurs exercices. Les coordonnées de Monsieur Larré, responsable du service « juridique et commande publique », sont transmises pour les questions relatives au marché d'achat d'énergie.

Dossier clos : oui, le 26 avril 2021.



ÉVRY-GRÉGY-SUR-YERRES – DOSSIER CC 21.29

Demande initiale de la commune

Objet : Le 26 avril 2021, la commune nous a transmis un courrier de refus de la pose du compteur Linky d'un administré.

Suite donnée : Le 27 avril 2021, le SDESM informe la commune que cet administré doit adresser son refus à Enedis. Il est important de rappeler que les habitants ne possèdent pas un droit au refus du déploiement de ce compteur. Pour autant, Enedis respecte le droit de propriété, et ne donne aucune directive aux entreprises, mandatées pour l'installation de ce compteur, pour forcer les habitants (propriétaires ou locataires) et donc leur imposer cette installation.

Dossier clos : oui, le 27 avril 2021.



LA TOMBE – DOSSIER CC 21.30

Demande initiale de la commune

Objet : Le 29 mars 2021, la commune nous demande un renseignement suite à la démolition du silo situé à côté de l'église. Il reste sur place un transformateur qui serait désaffecté. La commune se demande comment et auprès de qui elle peut vérifier ce point.

Suite donnée : Le 29 avril 2021, le SDESM informe la commune que « le poste « Silo » n'existe plus dans les données cartographiques fournies par Enedis. Cela confirmerait l'idée qu'il serait désaffecté. Cependant, avant d'effectuer la démolition, le SDESM invite la commune à se rapprocher de leur interlocuteur privilégié chez Enedis.

Dossier clos : oui, le 27 avril 2021.



COURQUETAINE – DOSSIER CC 21.31

Demande initiale de la commune

Objet : Le 23 avril 2021, la commune nous signale qu'au niveau du Poste MONTGAZON, il subsiste 2 poteaux et le support métallique de l'ancien transformateur démantelé depuis plus de cinquante ans, le tout situé en propriété privée, il serait peut-être judicieux d'envisager le démantèlement de cet équipement.

Suite donnée : Le 06 mai 2021, Enedis nous informe que les 2 poteaux et le support transfo ne sont pas propriété d'Enedis mais les restes de l'ancienne alimentation de la ferme. Les travaux devront donc être réalisés par le client.

Le même jour, le SDESM informe la commune des réponses données par Enedis.

Dossier clos : oui, le 06 mai 2021.



MONDREVILLE – DOSSIER CC 21.32

Demande initiale de la commune

Objet : Le 15 avril 2021, la commune nous signale que le couvercle du poste est ouvert Route de Château Landon.

Suite donnée : Le 11 mai 2021, Enedis nous informe que la réparation a été faite ce jour.

Dossier clos : oui, le 11 mai 2021.



SAINT-CYR-SUR-MORIN – DOSSIER CC 21.33

Demande initiale de la commune

Objet : Le 4 mai 2021, la commune nous signale un câble réseau décroché des poteaux et trainant au sol chez l'usager sis rue des Fermes – Hameau du Ru de Vrou.

Suite donnée : Le 11 mai 2021, Enedis nous informe que la ligne sera réparée le 19 mai 2021.

Le 18 juin 2021 et après relance de la commune, qui nous signale que l'intervention prévue n'a pas eu lieu, Enedis nous indique que l'intervention a été annulée et programmée le 05 juillet 2021.

Le 09 juillet 2021, la commune nous informe qu'Enedis a dû intervenir en urgence suite à un gros dysfonctionnement chez le riverain ainsi qu'une coupure de réseau dans le hameau du Ru du Vrou.

Dossier clos : oui, le 09 juillet 2021.



SAINT-MARS-VIEUX-MAISONS – DOSSIER CC 21.34

Demande initiale de la commune

Objet : Le 07 mai 2021, la commune nous signale un poteau béton penché et un câble réseau détendu sis au Hameau Maricourt – rue du Bois d'Agrément.

Suite donnée : Le 11 mai 2021, Enedis nous informe que le poteau sera réparé le 19 mai 2021.

Le 08 juin 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 19 mai 2021.



VALENCE-EN-BRIE – DOSSIER CC 21.35

Demande initiale de la commune

Objet : Le 17 mai 2021, le SDESM signale un poteau bois creux (dangereux) marqué d'une étoile rouge sur le plan et 22 poteaux bois penchés marqués d'une étoile orange sur le plan sur la RD 605 à hauteur de la rue des Fours à Chaux.

Suite donnée : Le 03 juin 2021, Enedis nous informe qu'il y aura une intervention sur deux jours les 7 et 8 octobre 2021. Suite à une relance téléphonique, Enedis indique avoir mandaté une entreprise pour faire le changement et le recalage des travaux en date du 29 juin (intervention avancée de début octobre à fin juin).

Le 08 juin 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 03 juin 2021.



LE CHÂTELET-EN-BRIE – DOSSIER CC 21.36

Demande initiale de la commune

Objet : Le 14 mai et le 3 août 2021, la commune nous signale de nouvelles coupures sur le secteur de la zone commerciale des Grands Champs avec des dégâts matériels les 9 mai et le 3 août 2021 vers 6h30. Les éléments de maintenance en bonne et due forme du poste privé nous ont été transmis.

Suite donnée : Le 25 août 2021, Enedis nous informe qu'en date du 9 mai 2021, un arbre est tombé sur la ligne haute tension donnant lieu à une interruption d'électricité. Une réponse écrite a d'ailleurs été faite au client le 4 juin. Enfin, en date du 3 août, après recherche aucun incident n'est enregistré par les services d'Enedis.

Le 25 août 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 25 août 2021.



VILLEMARÉCHAL – DOSSIER CC 21.37

Demande initiale de la commune

Objet : Le 17 mai 2021, suite à l'envoi d'un extrait des résultats d'analyse de la campagne des enregistreurs de tension, la commune estime que l'enregistrement réalisé n'est pas à l'image de la qualité sur les périodes les plus critiques (hiver, en période de gel : janvier). Il est évoqué un équilibrage des phases 1 et 2.

Suite donnée : Le 17 mai 2021, le SDESM informe la commune avoir transmis la requête à Enedis mais qu'au vu des résultats, Enedis ne sera pas tenu d'intervenir. Il est indiqué à la commune que si les problèmes persistent, une pose d'enregistreur lors du programme 2021-2022 pourra être envisagée.

Dossier clos : oui, le 17 mai 2021.



BETON-BAZOUCHES – DOSSIER CC 21.38

Demande initiale de la commune

Objet : Le 01 juin 2021, la commune nous signale subir des coupures fréquentes provoquées par le réseau HTA aérien située Bois Hubert. La dernière coupure en date du samedi 22 mai à 7h40 a été rétablie à 13h40. La commune souhaite savoir si des travaux sont prévus pour obtenir une solution durable permettant d'éradiquer les problèmes récurrents sur ce secteur.

Suite donnée : Le 19 juillet 2021, Enedis nous informe qu'un arbre est tombé sur le réseau d'où la coupure le temps de la réparation. Un élagage complet sera fait en septembre 2021 afin de remédier au problème.

Dossier clos : oui, le 19 juillet 2021.



SAINT-LOUP-DE-NAUD – DOSSIER CC 21.39

Demande initiale de la commune

Objet : Le 22 juin 2021, la commune nous questionne sur un poteau béton situé entre le 7 et le 9 rue de Vulaines (Hameau de Courton). Elle souhaite déterminer si ce poteau est sur le domaine public afin de faire tailler la haie.

Suite donnée : Le 22 juin 2021, le SDESM informe la commune que la haie végétale semble être en domaine public.

Afin de s'en assurer, le passage d'un géomètre est conseillé.

Le poteau béton support du réseau électrique BT doit, à minima être accessible pour permettre son entretien. L'accès aux différentes parties doit être possible, comme la remontée aéro-souterraine (câble de liaison entre les réseaux aériens et les réseaux souterrains et/ou coffret à proximité) et le pied du poteau.

Dossier clos : oui, le 22 juin 2021.



MAREUIL-LÈS-MEAUX – DOSSIER CC 21.40

Demande initiale de la commune

Objet : Le 09 juillet 2021, le SDESM signale une ligne aérienne couchée au sol suite à une chute d'arbre ou de branches sur la route de Condé.

Suite donnée : Le 09 juillet 2021, Enedis nous informe que la commune doit prendre contact avec le service dépannage au 0811 010 212 si le problème n'est pas résolu.

Dossier clos : oui, le 13 juillet 2021.



LA CHAPPELLE-RABLAIS – DOSSIER CC 21.41

Demande initiale de la commune

Objet : Le 13 juillet 2021, la commune adresse un message :

« Nous venons de constater une consommation importante d'électricité sur l'un de nos compteurs d'éclairage public.

Pour être plus précis, Pour l'année 2021,

Facture de Janvier-Février 2 020 kWh,

Facture de Mars-Avril 1 900 kWh,

Facture de Mai-Juin 9 483 kWh période où l'on devrait consommer moins.

J'ajoute que pour toute l'année 2020 nous avons consommé pour ce compteur 9 893 kWh.

Avec mon collègue Luc Dubois délégué au SDESM nous venons vous demander de nous installer un enregistreur afin de vérifier les fréquences et pic de ces consommations.

La demande sera aussi pour deux autres compteurs concernant le bâtiment de la Mairie et la salle des fêtes où la consommation a été importante sur la facture de cette même période ».

Suite donnée : Le 13 juillet 2021 le SDESM prend contact avec la mairie, et indique les premières actions à mettre en place, c'est-à-dire contacter le fournisseur d'énergie pour obtenir des détails sur les consommations qui posent problème. Par ailleurs, Stéphane Bourrier, responsable du service éclairage public, a été sollicité par la commune afin qu'il prenne contact avec l'entreprise chargée de la maintenance sur leur territoire qui leur apportera son analyse.

Dossier clos : oui, le 13 juillet 2021.



POMMEUSE – DOSSIER CC 21.42

Demande initiale de la commune

Objet : Le 29 juillet 2021, la commune nous signale un poteau béton pris dans la végétation au sis 4 rue de la Tour.

Suite donnée : Le 03 août 2021 Enedis, nous informe qu'il y aura une intervention la semaine 35.

Le 23 août 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 06 octobre 2021.



POMMEUSE – DOSSIER CC 21.43

Demande initiale de la commune

Objet : Le 29 juillet 2021, la commune nous signale un poteau béton pris dans la végétation au sis 9 rue de la Tour.

Suite donnée : Le 03 août 2021, Enedis nous informe qu'il y aura une intervention la semaine 35.

Le 23 août 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 06 octobre 2021.



POMMEUSE – DOSSIER CC 21.44

Demande initiale de la commune

Objet : Le 29 juillet 2021, la commune nous signale un poteau béton pris dans la végétation au sis 58 rue de Paris.

Suite donnée : Le 03 août 2021, Enedis nous informe qu'il y aura une intervention la semaine 35.

Le 23 août 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 06 octobre 2021.



POMMEUSE – DOSSIER CC 21.45

Demande initiale de la commune

Objet : Le 29 juillet 2021, la commune nous signale un poteau béton pris dans la végétation au sis 52 rue de Paris.

Suite donnée : Le 03 août 2021, Enedis nous informe qu'il y aura une intervention la semaine 35.

Le 23 août 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 06 octobre 2021.



POMMEUSE – DOSSIER CC 21.46

Demande initiale de la commune

Objet : Le 29 juillet 2021, la commune nous signale un poteau béton pris dans la végétation au sis 12 rue du Gué Plat.

Suite donnée : Le 03 août 2021, Enedis nous informe qu'il y aura une intervention la semaine 35.

Le 23 août 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 06 octobre 2021.

SAINT-CYR-SUR-MORIN – DOSSIER CC 21.47

Demande initiale de la commune

Objet : Le 26 août 2021, la commune nous signale un poteau bois cassé à la base et tenu par les câbles au sis 2-4 route des vieilles vignes.

Suite donnée : Le 31 août 2021, Enedis nous informe un changement du poteau pour le 10 septembre.

Dossier clos : oui, le 10 septembre 2021.



SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS – DOSSIER CC 21.48

Demande initiale de la commune

Objet : Le 07 septembre 2021, la commune nous signale des microcoupures et coupures très fréquentes pendant l'été. Il y a eu une grosse coupure de nuit il y a 15 jours ou trois semaines avec information à Enedis (dépannage). La dernière microcoupure a eu lieu le samedi 4 septembre (tranche horaire : entre 16h et 17h30) au sis Hameau de Buternet au 3, impasse de la barrière.

Suite donnée : Le 08 septembre 2021, Enedis nous informe que la coupure du 23 août est due à deux cigognes posées sur le réseau de même que le 04 septembre 2021.

Dossier clos : oui, le 08 septembre 2021.

BOISDON – DOSSIER CC 21.49

Demande initiale de la commune

Objet : Le 20 septembre 2021, la commune nous signale avoir ressenti des microcoupures dans différents secteurs les 14/09/2021 (8h40 et 10h10), 15/09/2021 et 16/09/2021 (7h05).

Suite donnée : Le 24 septembre 2021, Enedis nous informe que le réseau HTA n'est pas concerné par les défauts ressentis. Le problème se situe donc sur le réseau BT. Afin de pouvoir réaliser des recherches plus précises, Enedis nous demande que le prochain incident soit signalé au service dépannage (09 72 67 50 77) afin de permettre une visite sur place pour recherche de défaut. Par ailleurs, des précisions sur le secteur géographique concerné par les microcoupures serait un plus quant à la recherche des défauts.

Le 24 septembre 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 24 septembre 2021.



VILLIERS-SUR-SEINE – DOSSIER CC 21.50

Demande initiale de la commune

Objet : Le 23 septembre 2021, la commune nous signale des défauts sur l'installation de la ferme récemment pourvue d'un compteur Linky. Le client a augmenté la puissance de son compteur suite à des disjonctions fréquentes. Malgré ce changement de puissance, des disjonctions persistent en soirée.

Suite donnée : Le 24 septembre 2021, Enedis nous informe que le client doit prendre contact avec le dépannage au prochain incident, ils feront des tests sur son compteur.
Le 27 septembre 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 24 septembre 2021.



SAMOIS-SUR-SEINE – DOSSIER CC 21.51

Demande initiale de la commune

Objet : Le 25 octobre 2021, le SDESM signale un câble aérien décroché du support (suite coup de vent) dans le prolongement de la rue du Puits Bardin direction Chemin des Rousseaux.

Suite donnée : Enedis nous informe le 25 octobre 2021 qu'après renseignement pris auprès de l'exploitant, ils n'ont pas de réseau à cette adresse. Après vérification il s'agit d'un câble téléphonique.

Dossier clos : oui, le 25 octobre 2021.



SIGY – DOSSIER CC 21.52

Demande initiale de la commune

Objet : Le 16 octobre 2021, la commune demande conjointement au SDESM et à Enedis s'il y a la possibilité d'un enfouissement de réseau sur la RD 77 B en direction de la commune de Paroy (environ 350m en zone boisée). Le tronçon est impacté à chaque coup de vent.

Le 7 décembre et le 17 janvier 2022, le SDESM relance Enedis concernant la demande initiale de la commune restée sans retour.

Suite donnée : Le 27 janvier 2022, Enedis nous informe qu'un élagage a bien eu lieu sur la zone, mettant à plus de 5m la végétation présente. Pour autant, il existe un risque permanent lié à la chute d'arbres morts situés en terrain privé. La mairie doit faire le nécessaire auprès des propriétaires.

En cas de souhait de la commune d'enfouir le tronçon, il s'agit d'un déplacement d'ouvrage sous maîtrise d'ouvrage Enedis et au frais de la commune.

Le même jour, le SDESM informe la commune des retours Enedis sur cette affaire.

Dossier clos : oui, le 27 janvier 2022.



LE CHÂTELET-EN-BRIE – DOSSIER CC 21.53

Demande initiale de la commune

Objet : Le 25 octobre 2021, la commune nous signale des coupures : le 20 octobre entre 14h et 15h, le 21 octobre à 2h30, le 21 octobre vers 17h15, le 25 octobre vers 10h30 et le 25 octobre vers 11h30 sis à la zone des Grands Champs.

Suite donnée : Le 26 octobre 2021, Enedis indique que pour la coupure du 20 octobre aucun incident n'a été constaté. Pour la coupure du 21 celle-ci est liée à la tempête.

Le 27 octobre 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 26 octobre 2021.



VOULANGIS – DOSSIER CC 21.54

Demande initiale de la commune

Objet : Le 29 octobre 2021, la commune nous signale que 2 ou 3 poteaux sont fortement penchés vers la chaussée au niveau de la RD235, route de Melun et à proximité des N°73 et 75.

Suite donnée : Le 17 novembre 2021, Enedis nous informe du recalage d'un poteau courant janvier (aucune urgence). Sur le deuxième poteau la fixation d'une potence est prévue afin que le câble de type T70² se détende, et ne plus tirer sur le poteau (aucune urgence).

Dossier clos : oui, le 17 novembre 2021.



OZOUER-LE-VOULGIS – DOSSIER CC 21.55

Demande initiale de la commune

Objet : Le 10 novembre 2021, la commune nous signale des microcoupures à répétition notamment le 30 octobre à 12h39, le 1er novembre à 12h54, le 3 novembre à 16h48, avenue de la Gare, Mairie, rue de Jude de Cresne, rue de la République, Hameau les Etards. La commune insiste pour connaître les raisons de ces problèmes qui touchent de plus en plus de secteurs de la commune et demande des éléments d'investigations.

Suite donnée : Le 19 novembre 2021, Enedis nous informe que la ligne du Hameau des Etards a été contrôlée et qu'un élagage sera réalisé au premier semestre 2022 pour limiter les incidents.

Le même jour, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 19 novembre 2021.



LIZINES – DOSSIER CC 21.56

Demande initiale de la commune

Objet : Le 10 novembre 2021, la commune nous signale un poteau béton fissuré à proximité du 10, route du Perré - RD209.

Suite donnée : Le 17 novembre 2021, Enedis nous informe qu'un résinage sera effectué au premier semestre 2022.

Le 23 novembre 2021, le SDESM informe la commune des retours d'Enedis.

Dossier clos : oui, le 17 novembre 2021.



LA HOUSSAYE-EN-BRIE – DOSSIER CC 21.57

Demande initiale de la commune

Objet : Le 30 novembre 2021, la commune nous signale qu'un habitant résidant au sis 216 chemin de Chantepie a régulièrement des coupures d'électricité la nuit, même sans intempéries (problèmes avec l'électroménager).

Suite donnée : Le SDESM prend contact avec la mairie pour savoir si d'autres habitants du secteur subissent aussi des coupures. Après recherche, il s'agit de défauts uniquement sur leur installation intérieure.

Dossier clos : oui, le 30 novembre 2021.



VILLENEUVE-LE-COMTE – DOSSIER CC 21.58

Demande initiale de la commune

Objet : Le 02 novembre 2021, la commune nous signale des câbles BT au sol et un poteau cassé au domaine de la Pointe (parcours de santé). Le secteur est fermé au public.

Suite donnée : le SDESM répond que le secteur fait l'objet d'un renforcement du réseau et que ce câble et ce poteau vont disparaître à terme. Le chantier sera réalisé en souterrain et débutera au 1er semestre 2022.

Dossier clos : oui, le 04 novembre 2021.



CONCLUSION

Le contrôle au quotidien a été mis en place pour aider les communes dans leurs relations avec le concessionnaire.

Depuis la création du SDESM en janvier 2014, **427** réclamations ont été traitées.

Un bilan de ce contrôle avec la répartition des réclamations par territoire ainsi qu'une carte des **208** communes concernées ont été réalisés à cette occasion.

En 2021, 58 dossiers ont été traités, ce qui atteste de l'efficacité et de la réactivité de l'équipe du service contrôle des concessionnaires du syndicat et d'une très nette implication des services du concessionnaire Enedis.

Notre mission ne s'arrête pas là. Pour 2022, notre ambition est notamment de maintenir le niveau de délai de traitement moyen (délai entre la transmission de la demande et le 1er retour d'Enedis : 8 jours en 2021).

Le SDESM a obtenu des délais d'intervention programmée d'ENEDIS à hauteur de 41 jours en 2021 (contre 49 jours en 2020 et 42 jours en 2019). Ce résultat invite à rester vigilant pour garder ce niveau de réactivité.

Nous remercions tous les intervenants pour leur investissement, et nous nous félicitons de la qualité du travail accompli, même si des améliorations sont toujours espérées.

Nous exerçons la même méthode de contrôle pour la concession gaz. En 2021, aucune réclamation n'a été traitée.



Pierre YVROUD
Président du SDESM

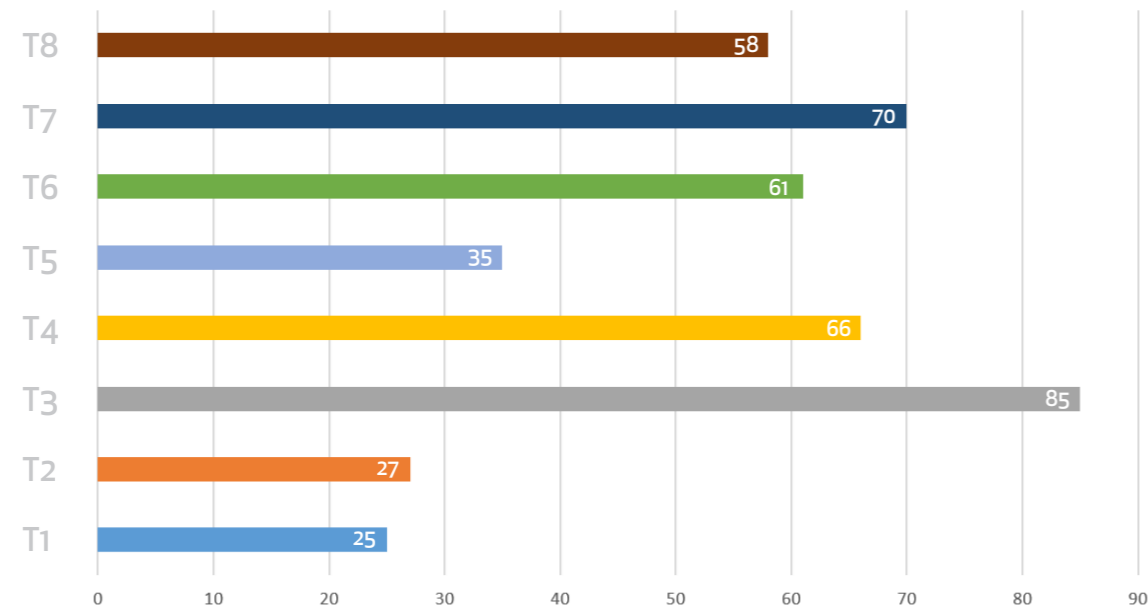


Pascal FOURNIER
Vice-président du SDESM

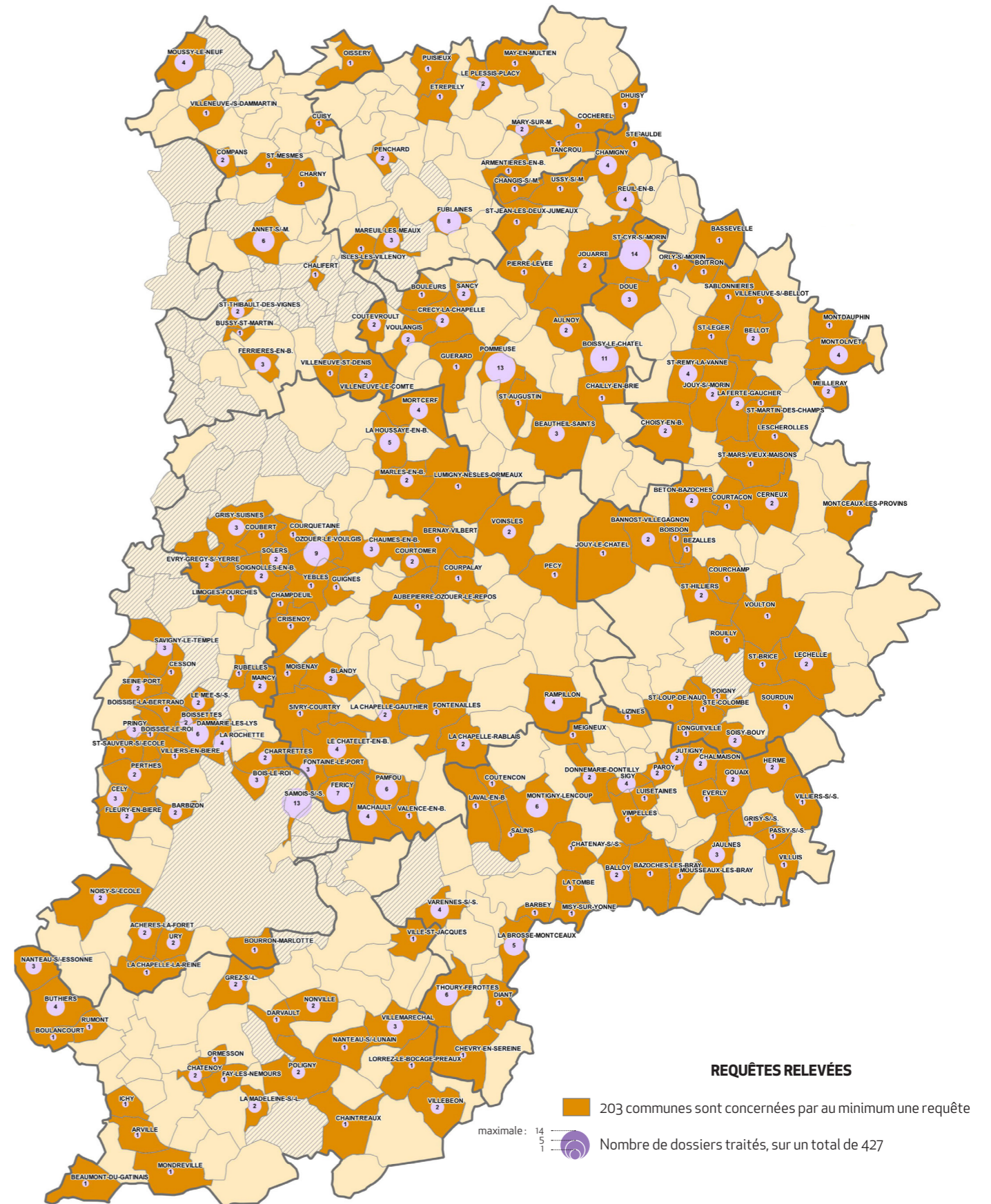


SUIVI DES RÉCLAMATIONS 2014-2020 DANS LE CADRE DU CONTRÔLE AU QUOTIDIEN

Répartition du nombre des demandes par territoire 2014 -2021



- T8 - Coulommiers et Pays de Brie
- T7 - Proinois et deux Morin
- T6 - Pays de Montereau et Bassée Montois
- T5 - Pays de Nemours Gâtinais et Moret
- T4 - Melun Val de Seine et Pays de Fontainebleau
- T3 - Brie Centrale
- T2 - Nord Ouest Seine-et-Marnais
- T1 - Pays de Meaux et de l'Ourcq



NOTES



Bruno BRION
Responsable du service contrôle des concessionnaires
et qualité de la fourniture
01 64 79 52 54 - bruno.brion@sdesm.fr



Stéphane SIMONNET
Adjoint au responsable de service
et technicien en charge du contrôle au quotidien
01 82 79 00 20 - stephane.simonnet@sdesm.fr



Xavier SAUTEREAU
Chargés d'opérations
01 82 79 00 19 - xavier.sautereau@sdesm.fr



Ludovic MUTREL
Chargés d'opérations
01 82 79 00 78 - ludovic.mutrel@sdesm.fr



Marie-Laure POISSON
Assistante technique du service
01 64 79 97 92 - marielaure.poisson@sdesm.fr



controleduconcessionnaire@sdesm.fr



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE**

1, rue Claude Bernard 77000 La Rochette
01 64 79 74 75 - sdesm.fr

SUIVEZ NOUS

